



Réunion du jeudi 6 avril 2023

LIEU : Maison Citoyenne SAINT-EXUPERY

18h30-20h30

Compte-rendu de réunion

PARTICIPANT·E·S

BRAUN Christophe

ESTEVE Guy

ROYER Adrien

THIÉFAINE Bernard

ACHALHI Najim

BERNABEU Clément

**ESPONDA Antoine
KHOULI Karine**

LEBAT Stéphanie

MAUREL Laurent

**ROBERT Laurent
ZAMORE Guilhem**

CATTIE Alicia

LABBÉ Ségolène
*Adjointe à Mme le Maire
déléguee à la Démocratie
Locale et aux Comités de
quartiers*

**ROUX Pierre-
Guillaume**
Ass. DENAK BAT

ZENTELLIN Daniel

**BAHDENNA
Abdelhamid**

CALIARI Thu Ha

**FAGGIAN Marine
LAFOND Aurélien
LECHEVALLIER
Françoise**
Club Loisirs Léo Lagrange

MONTANER Laurent

ROUQUIÉ Pierre

COHEN Anne-Lise
Correspondante de quartier

MASDOUA Isabelle
*Coordinatrice des projets de
transition écologique*

TERRINHA Bruno

BERNABEU Angie

CASTEL-ROUX Valérie
Ass. DENAK BAT

**FRITZ Romain
LAMARQUE Céline**

MASSOU Nancy

**PATERNI Jules
Espace Âge d'Or
SBARGOUD Marie-Ève**

Ordre du jour

- Présentation du Conseil Citoyen des Transitions écologiques avec Mme Martine BERRY-SÉVENNES et Isabelle MASDOUA
- Échanges

Présentation du Conseil Citoyen des Transitions Écologiques

Madame Ségolène LABBÉ, adjointe à Mme le Maire déléguée à la Démocratie Locale et aux Comités de quartier présente Mme Isabelle MASDOUA, coordinatrice des projets de transition écologique. L'objet de leur intervention à la réunion mensuelle du Comité de quartier est d'annoncer la constitution du Conseil Citoyen des Transitions Écologiques à tous les Comités de quartier afin de mobiliser les membres à participer aux travaux du CCTE.

Lors du Conseil Municipal du 9 février dernier, la création du Conseil Citoyen des Transitions Écologiques a été statuée. La transition socio-écologie vise une transformation du modèle de développement en construisant une société écologiquement durable, participative et innovante. Le 30 juin 2021, le Conseil Municipal a voté une délibération actant la création d'un groupe préfigurateur du CCTE. L'objectif de ce groupe de travail était de créer une instance permettant de fédérer les acteurs locaux, de les impliquer dans les transitions écologiques en vue d'impulser et de diffuser de nouvelles pratiques sur le territoire.

Un groupe préfigurateur a été constitué :

- 6 membres Élu-e-s : 4 du groupe majoritaire et 2 des groupes d'opposition
- 5 acteurs locaux : Chrysalide, Club Entreprises, Repair Café, 1 membre Comité de quartier, 1 représentant de l'éducation nationale
- 10 citoyens.

Présentation des travaux du groupe préfigurateur

- ☞ Un temps de formation « la Fresque du Climat » a d'abord permis de partager un socle commun de connaissances.
- ☞ Un cycle d'ateliers de travail a été proposé afin de faire expérimenter les réflexions d'un groupe sur un projet de transition écologique de la Ville, réflexion sur le projet de la Maison des Transitions Écologiques -MTE-.
- ☞ Rédaction du Règlement Intérieur du CCTE avec l'atelier de projection du CCTE qui a nourri le bilan des rencontres.

1. Rôle et compétences du CCTE

Le Conseil Citoyen des Transitions Écologiques est une instance consultative, régie par l'article L.2143-2 du Code général des Collectivités Territoriales, au même titre que les Comités de quartier. Il émet des avis et propositions dans le cadre de la politique de transition socio-écologique afin d'apporter un éclairage à l'équipe municipale. Les saisines devront obligatoirement défendre l'intérêt collectif et concourir aux dix-sept objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU.

Le CCTE traite 3 saisines maximum par an. La première saisine est transmise par Madame le Maire, les suivantes sont proposées par le CCTE et validées par le Président du CCTE.

Il est rappelé que les travaux du CCTE sont portés à l'échelle de la Ville, et ne peuvent en aucun cas se porter sur une partie du territoire de la Ville.

2. Composition de l'instance

Le CCTE se compose de deux groupes :

- ⇒ Le groupe SOCLE qui se décompose en 4 collèges : Collège Citoyens (12 personnes), Associations (5 personnes), Acteurs Economiques Locaux (3 entreprises) et Élus (8 élus, 5 du groupe majoritaire et 3 des groupes d'opposition), soit 28 membres. Ce groupe est constitué à parité d'hommes et de femmes dans la mesure du possible.
- ⇒ Le groupe THÉMATIQUE composé de 6 citoyens tirés au sort parmi les volontaires inscrits via le site internet de la Ville ou via les structures de la ville suite à l'appel à candidature à la saisine. Concernant la première saisine, une exception est faite dans ce mode de fonctionnement, six membres des comités de quartier sont invités à rejoindre le groupe THÉMATIQUE Citoyens, un membre par Comité de quartier.

1^{ère} saisine : Rédiger la Charte de l'Arbre de la Ville de Colomiers en veillant à ce qu'elle soit déclinée pour les habitats et une pour les enfants et les jeunes de la Ville afin d favoriser son appropriation.

La rédaction de cette Charte a pour objectif de pouvoir mettre à disposition un cadre de « bonnes pratiques » pour les habitants, et participe à l'éco-éducation des enfants et des jeunes.

3. Programmation des travaux

- ⇒ Les saisines sont proposées par :
 - Madame le Maire
 - Le CCTE
 - La société civile via le site Web de la Ville.

Le CCTE traite au maximum 3 saisines par an. La première saisine est transmise par Madame le Maire. Les saisines suivantes sont proposées par le CCTE et validées par le président du CCTE. Les saisines sont traitées les unes après les autres, sauf exception.

- ⇒ La programmation des saisines du CCTE est définie annuellement.

4. Fonctionnement du CCTE

Les travaux du CCTE doivent servir l'intérêt collectif et ne sont pas utilisés à des fins personnelles.

- ⇒ Réunion d'équipe : 1 par mois par équipe de saisine. Temps de travail de l'équipe de saisine.
- ⇒ Réunion de coordination : 1 par trimestre. Point d'avancement des saisines.
- ⇒ Réunion du groupe SOCLE : 1 par an au minimum. Bilan annuel.

⇒ Réunion plénière : 2 à 3 par an. Présentation des avis à l'équipe municipale. La réunion plénière donnera lieu à la présentation de l'avis et à un rapport de synthèse des échanges.

Le groupe préfigurateur a été supporté, guidé et jamais orienté par les services de la Ville. Les échanges au sein de ce groupe ont été riches en enseignements, en recommandations. Le mode de fonctionnement très positif avec une principe participatif, interactif, à chaque réunion a permis de faire émerger et enrichir les échanges.

I. MASDOUA rappelle l'objet de leur présentation, à savoir, inviter un membre du Comité de quartier à rejoindre le groupe THÉMATIQUE pour travailler sur la première saisine : **Rédiger la Charte de l'Arbre pour la Ville de Colomiers**. L'objectif visé étant de pouvoir proposer aux citoyens de Colomiers une Charte vraiment adaptée aux Columérins, écrite par des Columérins et que celle-ci puisse être mobilisable par les enfants.

Mme LABBÉ précise qu'à chaque saisine ce groupe THÉMATIQUE sera renouvelé permettant ainsi à chacun de pouvoir s'inscrire selon ces affinités.

Les membres questionnent la protection et la sauvegarde des arbres, et demandent si un statut spécifique de protection est attribué à certains arbres remarquables de la Ville. I. MASDOUA précise que dans le cadre du PLUiH une protection est prévue pour certains arbres, toutefois, sur Colomiers il n'y a pas d'arbres labellisés « arbres remarquables » par l'Association « Arbres remarquables ».

<https://www.arbres.org/>

Échanges

Atelier Contrat de Ville 2024-2030 / Atelier territorial Colomiers du 23 mars

Le Contrat de ville est le cadre d'actions de la politique de la ville, issu de la loi Ville et Cohésion Urbaine du 21 février 2014. Son objectif est de réduire les inégalités dans les quartiers prioritaires qui concentrent une majorité d'habitants ayant un revenu inférieur à 11 900 euros/an. Pour la ville de Colomiers, les quartiers EN JACCA et VAL D'ARAN sont en territoire QPV -Quartier Politique de la Ville-. Le quartier du SEYCHERON est en veille active. Des membres représentants du Comité de quartier CENTRE ont participé à cet atelier. La restitution de l'atelier ainsi que les documents supports seront mis à disposition des membres sur l'espace de partage collaboratif numérique du Contrat de Ville de Toulouse Métropole. => *dans l'attente*.

Le Conseil de la Vie Locale -La Mijoteuse 22 mars-

Les membres ayant participé à ce temps d'évaluation des Comités de quartier ont apprécié la méthode dynamique et participative des ateliers. Le Conseil de la Vie Locale est un temps d'évaluation qui questionne les moyens dédiés et l'organisation.

Les membres constatent que la dynamique de groupe du Comité de quartier CENTRE n'est pas encore efficiente. Aujourd'hui, le Comité ne peut pas fonctionner de manière autonome, l'accompagnement du Pôle Participation Citoyenne leur est nécessaire.

A-L COHEN précise que le développement de l'action en Intercomités doit pouvoir permettre de créer du lien entre les Comités et surtout doit pouvoir favoriser les échanges de pratiques.

Retours du diagnostic en marchant

Un point d'avancement a été fait avec le Service Relation Population. L'ensemble des demandes du Comité de quartier a été pris en compte. Le document final est transmis au Comité de quartier.

Le secteur de la gare va être impacté par les travaux du métro, le parking sera fermé le 27 avril.

Ce secteur va être impacté par les futurs travaux du métro, notamment avec la fermeture du parking de la passerelle. Les membres craignent que le report de stationnement se fasse dans ce secteur.

<https://www.ville-colomiers.fr/a-la-une/metro-ligne-c-travaux-colomiers-gare-3157.html#:~:text=Actualit%C3%A9s%20%2D%20Transport-,Travaux%20Ligne%20C%20%3A%20Colomiers%20Gare,est%20op%C3%A9rationnelle%20depuis%20octobre%202022.>

https://www.ville-colomiers.fr/fileadmin/user_upload/Fichiers_Pages/Actualites/2022-03-28-Travaux-preparatoires-colomiers-gare-reunion-riverains.pdf

https://www.ville-colomiers.fr/fileadmin/user_upload/Fichiers_Pages/Actualites/2022-04-18_Travaux_deviation_de_reseaux_Airbus_Colomiers_Ramassiers.pdf

https://www.ville-colomiers.fr/fileadmin/user_upload/Fichiers_Pages/Les_grands_projets/2022-04-13_M3-Presentation_COG.pdf

<https://www.projetsmetro.tisseo.fr/se-deplacer-pendant-les-travaux>

<https://www.projetsmetro.tisseo.fr/le-chantier-dans-mon-quartier>

<https://www.projetsmetro.tisseo.fr/annuaire-des-projets/colomiers-gare>

Projets « passages malins »

La carte « passages malins » est transmise au Comité en format numérique, une version papier également. A-L COHEN informe que plusieurs Comités -EN-JACCA, HAUTS DE COLOMIERS, PIGEONNIER - souhaitent participer à ce projet de dénomination des passages malins. Afin de construire une méthode commune de réalisation de ce projet, une réunion en intercomités sera dédiée => *Réunion le 24 mai prochain au Terminus des Prétentieux avec un principe d'auberge espagnole à 19h.*

Fin de réunion 20h30
